

Commission Extra Municipale Environnement/Cadre de Vie (C.E.M. EnVie) Vitrolles-en-Luberon

Suite au vote du Conseil Municipal et à l'annonce faite dans le bulletin municipal de Juillet 2020, les personnes intéressées par cette commission se sont retrouvées le 8 octobre salle du Moulin pour une 1ère réunion :

Compte Rendu

Début de la réunion à 18h00.

Sont présents : Mmes Anne RENES, Geneviève BELLON, Laurence SALZE, Myriam RASSAT, Sabine ROBERT, Lydie LEROUX, MM. Eric RAGOT, Jean-Christophe SELMI.

M Gilles BAROUCH et Mme Isabelle RUBAN ont manifesté leur intérêt pour participer mais n'étaient pas libres à cette date.

Mme Geneviève BELLON tient le poste de secrétaire de séance.

Les participants se présentent.

Jean-Christophe SELMI, président de séance, explique ensuite le principe d'une commission extra-municipale, son fonctionnement et ses objectifs.

Un deuxième tour de table permet ensuite à chacun d'exprimer ses souhaits, attentes et remarques.

Les points et souhaits évoqués par les participant(e)s :

1- Les poubelles à l'entrée du village

A réaménager avec une palissade pour une question d'esthétisme mais aussi d'envol des déchets par mistral (propriété privée, donc aval du propriétaire) -mauvaise image entrée du village-

OU à déplacer sur le parking mais demander à CôtéLub sa faisabilité (projet Mairie),

Dans les 2 cas rappeler aux habitants le civisme par pancartes, affiches, information site internet commune, dépliants boîtes aux lettres, ETC...

2- La pollution lumineuse

Réduire la plage horaire de l'éclairage public la nuit ou baisser l'intensité de certains lampadaires.

Certains endroits dans le village n'ont pas lieu d'être éclairés toute la nuit comme le jardin d'enfants ou la piste du jeu de boules.

3- La sécurité routière

Vitesse non respectée dans le village, danger pour les piétons

Rond point à l'entrée du village non respecté (signalétique à mettre en place ou peinture au sol?)

Sens interdits (sauf riverains) non respectés

Le bus scolaire n'est pas adapté (trop grand pour la RD33!) pour récupérer les quelques enfants au village et croisement extrêmement accidentogène dans les virages de la RD33 - Demander à CoteLub la possibilité d'un minibus plus adapté?

4- Réintégrer le Parc Naturel Régional du Luberon

Valorisation de l'image environnementale de la commune.

Promouvoir le tourisme sur le village (charme, tranquillité,)

Cotisation d'adhésion municipale minime (équivalant à 2,96€/habitant/an)

Conserver / préserver le caractère forestier et agricole intrinsèque à la commune et éviter l'urbanisation diffuse

Profiter de la révision de la charte (4 prochaines années) et des réunions de concertation pour s'informer et s'exprimer sur la nouvelle charte et son élaboration.

5- Nuisances sonores

Communication auprès de la population (par tous moyens) pour respecter les jours et horaires concernant le bruit en terme de débroussaillage, fêtes, chiens etc...

Possibilité par la commune de prendre un arrêté plus restrictif concernant les horaires? Dimanche tranquille?

Faire respecter cette législation par le maire et ses adjoints qui sont Officiers de Police Judiciaire

Envisager de recruter un garde forestier intercommunal?

6- Les jardins partagés

Trouver un terrain, à acheter ou louer par la municipalité pour mettre à disposition des lots destinés à la culture de potagers individuels.

Faire un appel à candidature dans ce sens auprès de propriétaires disposant de parcelles proches du village

7- Créer une ou plusieurs aire(s) de compostage municipale(s) pour les déchets verts qui pourrait servir aux jardins partagés.

Fin de la réunion à 20h00.